Conserver ses placements quand les marchés sont agités

La décision de rester fidèle à votre plan vaut souvent mieux que d'essayer de deviner quand vendre ou acheter.

Garder le cap pendant que les marchés sont instables est souvent pénible pour beaucoup d'investisseurs. Certains choisissent de se retirer du marché et optent pour des obligations d'État, d'autres tentent d'anticiper l'évolution des marchés. Hélas, ces investisseurs achètent souvent à la hausse, vendent à la baisse – et ratent les reprises qui suivent les périodes difficiles.

Alors, est-il payant de maintenir le cap ?

Dans le graphique ci-dessous, nous examinons un portefeuille équilibré hypothétique de 60 % d'actions et de 40 % de revenu fixe (portefeuille 60/40) confronté à trois possibilités au 30 septembre 2008, deux semaines après la débâcle de Lehman Brothers Holdings Inc. (Lehman Brothers).

Le point de départ du portefeuille hypothétique de 100 000 $ CA est le 31 octobre 2007, pic des marchés avant l'effondrement de la firme de courtage américaine Lehman Brothers, la plus grande faillite de l'histoire1, un événement clé menant à la grande crise financière. Les choix à partir du 30 septembre 2008 sont :

OPTION 1: Conserver ses placements, et ne faire aucun changement.

OPTION 2: Passer à 100 % de liquidités, représenté par l'indice des bons du Trésor S&P Canada.

OPTION 3: Passer à 100 % d'obligations d'État du Canada, représenté par l'indice obligataire fédéral FTSE TMX Canada.

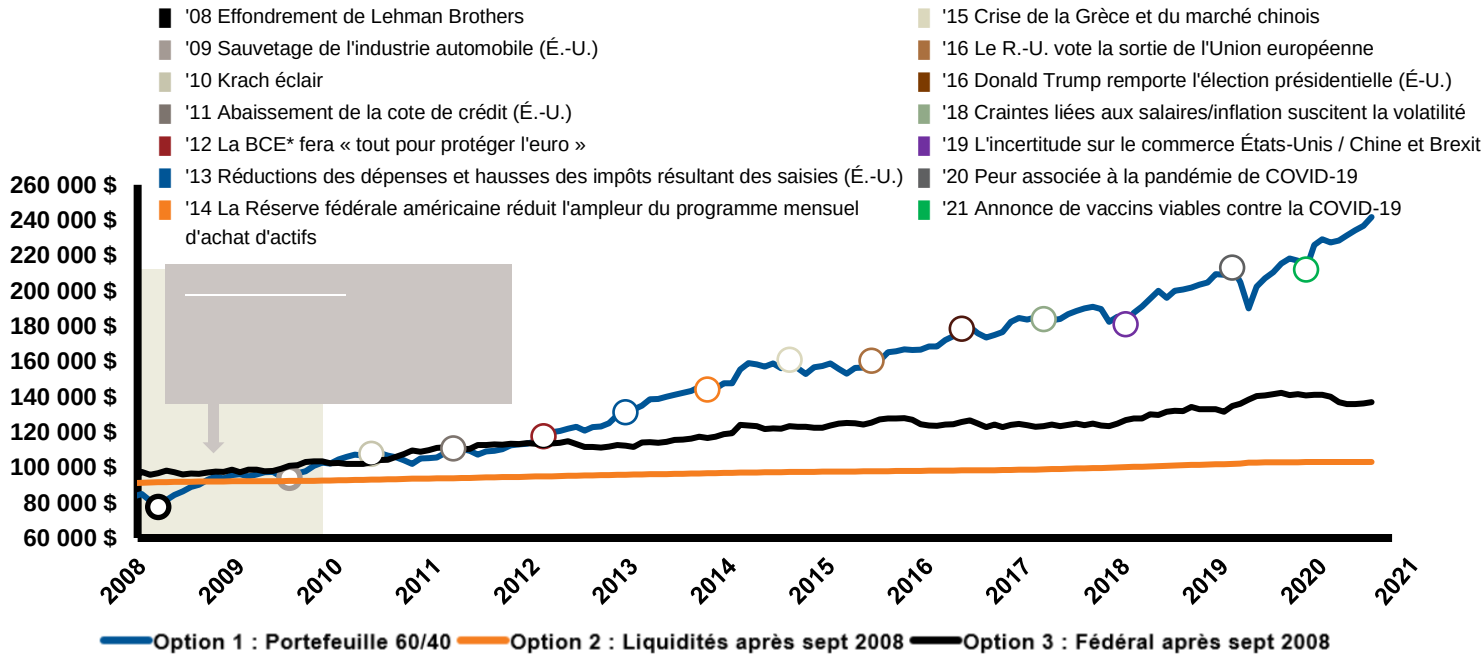

Source: Investissements Russell, Refinitiv Datastream. En date du 30 septembre 2008 au 31 août 2022. Portefeuille équilibré 60/40 CAD. : 20 % indice composé S&P/TSX (actions canadiennes), 20 % indice S&P 500 (actions américaines), 40 % MSCI EAFE (actions mondiales), 40 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada (titres à revenu fixe canadiens) ; liquidités : indice des bons du Trésor S&P Canada ; obligations d'État du Canada : indice obligataire fédéral FTSE TMX Canada. Cet exemple hypothétique est à titre d'illustration seulement et ne vise pas à refléter le rendement d'un placement réel. Le portefeuille équilibré 60/40 ne tient pas compte d'une déduction de frais ou d'honoraires – s'il l'avait fait, les rendements auraient été plus bas. Les indices sont non gérés et l'on ne peut y investir directement. Les rendements passés n'indiquent pas quels seront les résultats futurs.

*La BCE fait référence à la Banque centrale européenne.

RENDEMENTS CUMULÉS (1ER OCTOBRE 2008 – 31 AOÛT 2022)	
Indice composé S&P/TSX	149,5 %
Indice S&P 500	454,0 %
Indice EAFE	128,7 %
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	57,8 %
Indice des bons du Trésor S&P Canada	14,3 %
Indice obligataire fédéral FTSE TMX Canada	37,9 %

VALEUR DES PORTEFEUILLES (AU 31 AOÛT 2022)	
Portefeuille équilibré 60/40	223 143 $
Portefeuille liquidités	102 878 $
Portefeuille obligataire gouvernement	124 103 $

Tous les rendements sont avant déduction des frais et commissions.

[1] Source: http://www.businessinsider.com/largest-bankruptcies-in-american-history-2011-11
[2] Une chute soudaine et brutale puis une reprise des indices boursiers américains survenues le 6 mai 2010. La Commodity Futures Trading Commission l'a décrite comme l'une des périodes les plus turbulentes de l'histoire des marchés financiers jusqu'à cette date. Reste l'une des plus importantes baisses intrajournalières ponctuelles pour le Dow Jones Industrial Average et l'une des plus importantes fluctuations ponctuelles en un jour.

En savoir plus

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant Investissements Russell au **1-888-509-1792** ou rendez-vous sur le site **russellinvestments.com/ca/fr**.

Information importante

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Cette information est disponible « telle quelle ». Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

Nous vous rappelons que tous les placements comportent certains niveaux de risque, y compris la perte potentielle du capital investi. Leur croissance n'est généralement pas uniforme et peut même être négative. Pour tout type de portefeuille, les tentatives destinées à réduire les risques et à doper les rendements peuvent parfois limiter involontairement les résultats. Aucune stratégie d'investissement ne peut garantir un profit ou protéger contre le risque d'une perte.

La diversification et la répartition stratégique de l'actif ne garantissent pas un profit et ne constituent pas une protection contre les pertes liées au repli des marchés.

Les indices sont non gérés et l'on ne peut y investir directement. Les données sont historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2022. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque «FTSE RUSSELL».

Date de première publication : décembre 2017 Mise a jour : septembre 2022 RETAIL-03575 [EXP-09-2023]